

Bulletin d'information 4

Le Comité central labmed suisse informe sur le projet en cours «Repositionnement dans la formation professionnelle»

Depuis le dernier bulletin de l'été 2015, beaucoup de choses se sont passées dans le projet en cours, lequel est soutenu de façon déterminante par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). A la fin du mois d'octobre, l'équipe du projet a évalué les quelque 80 interviews effectués à tous les niveaux du champ professionnel de labmed avec les diverses personnes du métier; en outre, elle a mis en place des descriptions de fonction et de compétences pour tous les domaines de la branche. Actuellement, les profils d'exigence sont décrits en vue de définir les divers niveaux des domaines.

En parallèle, l'équipe du projet a proposé pour discussion 3 voies hypothétiques possibles concernant le futur système professionnel des TAB, ce dans le cadre d'auditions à Lausanne, Berne et Zurich:

- le statu quo doit en principe être maintenu tout en optimisant la perméabilité;
- les cursus de formation principaux devront être des écoles de culture générale (avec maturité spécialisée); plus tard, la haute école spécialisée (HES) formera la plupart des TAB. Des formations post-diplôme seront réglées et d'éventuels diplômes au niveau tertiaire B restent possibles;
- le cursus principal, à savoir la formation en tant que TAB, sera constitué par le certificat fédéral de capacité (CFC), avec ou sans maturité professionnelle. L'accès à une haute école spécialisée est possible.

Au moyen d'idées directrices, les avantages et les désavantages des différents modèles sont discutés et comparés entre eux. Environ la moitié des personnes invitées ont finalement participé aux auditions. Il s'agissait de représentant-e-s de TAB actifs dans le domaine pratique, de TAB responsables, de représentant-e-s de l'association FAMH, d'écoles et d'organisations du monde du travail (OrTra).

Les modèles aspirent tous à remplir les idées directrices suivantes:

- des cursus définis et continus selon le principe «pas de clôture sans ouverture», commençant par une formation de base et une perméabilité permettant d'accéder à une haute école;
- par conséquent, des diplômes de niveau secondaire II et aussi de niveau tertiaire avec la possibilité d'achever des formations postgrades;
- renforcer la mobilité verticale et horizontale dans la profession;
- tenir davantage compte de la formation continue importante dans cette profession et permettant d'accéder à un diplôme;
- augmenter le degré de notoriété de la profession.

Certains résultats de l'audition sont mentionnés ci-dessous:

- Le projet de réforme de l'association professionnelle labmed est salué et soutenu.
- Voici les principes de réforme importants qui ont été nommés:
 - garantir la perméabilité et l'accès au domaine international;
 - créer des perspectives et des possibilités de développement jusqu'au niveau haute école;

- maintenir l'homogénéité de la profession;
- optimiser à partir du bas les filières de formation;
- concernant un éventuel CFC (certificat fédéral de capacité), il subsiste des avis partagés;
- opinions contraires également concernant les diplômes tertiaire A et/ou tertiaire B.
- Selon l'avis des participant-e-s à l'audition, il y a lieu d'éviter, entre autres:
 - que la qualification de la profession soit réduite en raison de la réforme;
 - que les problèmes de restructuration soient aggravés concernant les écoles;
 - que l'aptitude de la pratique ne soit pas prise en considération dans le cadre de la réforme.

Pour ce qui est des modèles, il n'y a pas eu vraiment d'avis favorisant l'un ou l'autre. L'on a surtout souhaité que l'actuel diplôme d'ES (Ecole supérieure spécialisée) soit combiné avec un diplôme HES (haute école spécialisée). En résumé toutefois, on voudrait absolument que:

- une formation de base soit clairement définie;
- la perméabilité/accès à la haute école spécialisée soit garantie;
- les fonctions cadre obtiennent des diplômes qui soient formalisés au sein du laboratoire.

Une fois que les profils d'exigence auront été établis, le groupe de projet adoptera encore cette année – à l'interne – des propositions pour les autres étapes de la mise en œuvre du futur cursus de formation concernant les professions du domaine d'analyses biomédicales. Le prochain bulletin pourrait déjà vous communiquer une proposition pour une solution.

Les autres objectifs du projet continueront également de rester au centre des intérêts et devront être atteints comme prévu par le biais des méthodes d'analyse en cours:

- Quelle(s) profession(s) avec quels profils de qualification sera/seront désormais nécessaire(s) dans le domaine de l'analyse biomédicale?
- Comment la profession des TAB est-elle effectuée actuellement et à l'avenir au niveau qualitatif et quantitatif?
- Comment la relève peut-elle être garantie au niveau qualitatif et quantitatif?
- Comment augmenter la durée des années de service dans ce métier?
- Comment la réinsertion professionnelle peut-elle être simplifiée?
- Comment garantir la perméabilité/accès à des professions similaires dans le secteur de la santé?
- Comment garantir la perméabilité/accès de l'analyse biomédicale en Suisse au domaine international?

labmed suisse continuera de vous informer par la présente sur l'avancement du projet. Pour de plus amples renseignements:

Mme Antoinette Monn, présidente secteur politique professionnelle, praesidentin@labmed.ch

Mme Nicole Löhner, coresponsable du projet, nicole.loehrer@ilbag.ch

M. Res Marty, coresponsable du projet, res.marty@bluewin.ch